

Procédure de candidature

La campagne de candidature pour une mobilité d'études en 2024-2025 est clôturée. Afin de vous préparer au dépôt d'un dossier de candidature dans le cadre d'un autre campagne de mobilité (2025/2026), retrouvez ici toutes les étapes :

Etape 1 : Choisir sa destination de mobilité d'études

Comment choisir sa destination de mobilité ?

L'Université Bordeaux Montaigne propose dans le cadre de ses partenariats en Europe et dans le reste du monde un large choix de destination de mobilité d'études.

Vous pouvez partir étudier, en fonction de votre projet pédagogique et du partenariat signé, pour un ou deux semestres dans l'une des universités partenaires.

La mobilité est possible pendant l'année de licence 2, licence 3, de master 1 ou de master 2 (selon les formations). Il faut être inscrit à l'Université Bordeaux Montaigne.

Les mobilités d'études ne sont pas autorisées pendant l'année de redoublement.

En tant qu'étudiant en échange dans l'université d'accueil, vous suivez les cours sur place, et recevrez de la part de votre université d'accueil un relevé de notes qui sera transcrit en une note française permettant de valider votre semestre ou année à l'Université Bordeaux Montaigne.

Afin de préparer au mieux votre mobilité d'études, nous vous conseillons de préparer votre projet au moins un an en avance !

Consultez notre [carte des destinations](#) afin d'en savoir plus sur les destinations ouvertes en fonction de votre département d'études.

Etape 2 : Constitution du dossier de candidature

Avant de constituer votre dossier de candidature, assurez-vous d'avoir, à disposition, une **copie numérique au format PDF** des documents suivants, indispensables à la validation de votre candidature :

2.1 Pièces obligatoires

- * Une **pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport en cours de validité),
- * Une **photo d'identité**,
- * Un **plan d'études** 📄 [Télécharger le fichier «Formulaire Plan etudes.pdf»](#)
- * Une **lettre de motivation**, en français, et traduite dans la langue d'enseignement du pays d'accueil,
- * Un **curriculum vitae** en français (précisant cursus scolaire, expériences professionnelles, langues parlées...),

- * Les **relevés de notes officiels** de vos années universitaires ; pour les Licences 1ère année, joindre le relevé de notes du Baccalauréat,
- * Un **budget prévisionnel** [Télécharger le fichier «Budget_Prévisionnel.pdf»](#) pour l'estimation prévisionnelle des coûts et des ressources durant la mobilité,
- * Un **certificat de scolarité pour l'année universitaire 2023-2024**.

2.2 Pièces facultatives (tout autre document pouvant valoriser votre candidature) : Une lettre de recommandation, une attestation de langue

Attestation de langue : De nombreux partenaires en demandant une, nous vous recommandons vivement de joindre à votre dossier de candidature une attestation/certification de niveau de langue (TOEFL, IELTS...). A cet effet, vous pouvez vous reporter aux modalités de certification proposées par le [Centre de Langues Bordeaux Montaigne](#). Pensez dès à présent à préparer vos tests. Le Centre de Langues Bordeaux Montaigne propose des sessions de tests (TOEFL IBT ; TOEIC L&R...)

Etape 3 - Saisie et envoi du formulaire de candidature pour une mobilité d'études en 2024/2025

Le campagne de candidature pour une mobilité en 2024/25 est terminée.

Dans le respect du règlement des mobilités, les responsables pédagogiques des formations sélectionnent les étudiants pour les départs en programme d'échange, selon le nombre de places disponibles par destination.

Les principaux critères de sélection sont :

- * les résultats universitaires ;
- * le niveau en langue d'études ou de travail requis par l'établissement d'accueil envisagé ;
- * la motivation de l'étudiant ;
- * le projet de l'étudiant ;
- * la maturité de l'étudiant ;

Votre sélection à une mobilité est conditionnée notamment à l'admission dans une formation lors de l'année de la mobilité, et à votre inscription (pédagogique et administrative). Les mobilités en année de redoublement ne sont pas autorisées.